

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 08456

Numéro SIREN : 825 291 487

Nom ou dénomination : 4NEXTGEN

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2023 sous le numéro de dépôt 17497

INSCRITE PRES LA COUR D'APPEL DE DOUAI

S.A.S. au capital de 7 500 €

RCS : 831 282 595 Lille Métropole

Rapport du Commissaire aux apports

Apport en nature effectué au profit de la société 4NEXTGEN

S.A.S. au capital de 2 000 €

Siège social : 55, rue de Verdun 33680 LACANAU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS
SUR LA VALEUR DE L'APPORT EN NATURE
EFFECTUE AU PROFIT DE LA S.A.S. 4NEXTGEN**

A l'associé unique,

En exécution de la mission, qui nous a été confiée par l'associé de la société 4NEXTGEN concernant l'apport en nature envisagé par Monsieur Claux Laurent dans le cadre de l'augmentation de capital de cette société, nous avons établi le présent rapport sur la valeur de l'apport prévu à l'article L 225-8 et R225-8 du code de commerce.

L'apport envisagé est décrit dans le projet de traité d'apport. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur de l'apport n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes applicables à cette mission. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées d'une part à apprécier la valeur de l'apport, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur nominale des actions à émettre par la société bénéficiaire de l'apport et d'autre part à apprécier les avantages particuliers stipulés.

Notre mission prenant fin avec le dépôt du rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Notre rapport est établi selon le plan suivant :

1. Présentation de l'opération et description de l'apport.
2. Diligences accomplies et appréciation de la valeur de l'apport.
3. Conclusion.

1. PRESENTATION DE L'OPERATION ET DESCRIPTION DE L'APPORT

1.1. CONTEXTE GENERAL ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

Le présent apport de parts sociales en pleine propriété de la société LAB4YOU par Monsieur Claux Laurent vise à augmenter les participations détenues par sa holding, la société 4NEXTGEN, qui est sous son contrôle exclusif.

1.2. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DES PARTIES EN PRESENCE

1.2.1. Personne physique apporteuse

L'apport en nature faisant l'objet de ce rapport est actuellement détenu par la personne physique suivante :

- Monsieur Claux Laurent, demeurant au 12 bis, allée des Tourterelles à Vannes (56000)

1.2.2. Société bénéficiaire 4NEXTGEN

Conformément aux statuts, la société 4NEXTGEN est une société par actions simplifiée au capital de 2 000 € ayant son siège social au 55, rue de Verdun 33680 Lacanau.

1.3. DESCRIPTION DE L'OPERATION

Les modalités de réalisation de l'apport sont exposées, de façon détaillée, dans le projet de traité d'apport.

Elles peuvent se résumer comme suit.

1.3.1. Caractéristiques de l'apport

L'apport est réalisé avec effet à la date de la prochaine assemblée générale d'augmentation de capital de la société 4NEXTGEN.

Il est effectué sous le régime juridique de droit commun des apports en nature purs et simples tel que fixé par les dispositions de l'article L. 225-8 du code de commerce.

1.3.2. Rémunération de l'apport

En rémunération de l'apport, il sera attribué à Monsieur Claux Laurent 4 306 actions ordinaires de 1 € de valeur nominale chacune. La prime d'émission sera de 3 042 584 €.

Il n'y a pas d'avantage particulier octroyé dans le cadre de l'apport.

1.4. DESCRIPTION DE L'APPORT

L'apport implique des sociétés sous contrôle commun au sens du règlement ANC n° 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Dès lors, il est réalisé à la valeur vénale déterminée par les parties.

L'apport en nature concerne la pleine propriété de 1 319 parts sociales de la société à responsabilité limitée LAB4YOU.

L'apport en nature, effectué au titre de l'augmentation de capital de la société 4NEXTGEN, est évalué à sa valeur vénale estimée à 3 046 890 €. Ainsi :

- 100% de l'apport en nature est effectué par Monsieur Claux Laurent pour 3 046 890€.

4

2. DILIGENCES ACCOMPLIES ET APPRECIATION DE LA VALEUR DE L'APPORT

2.1. DILIGENCES MISES EN ŒUVRE PAR LE COMMISSAIRE AUX APPORTS

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires, par référence à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous avons notamment :

- Echangé avec les personnes en charge de l'opération pour prendre connaissance de son contexte, des modalités comptables, juridiques et fiscales envisagées, en marge de l'examen du contenu du projet de traité d'apport ;
- Vérifié la pleine propriété de l'apport en nature ;
- Pris connaissance de l'activité de la société LAB4YOU ;
- Vérifié la valeur vénale des parts sociales en analysant les comptes annuels de référence ayant servi à l'évaluation ;
- Examiné l'approche d'évaluation mise en œuvre par les parties ;
- Consulté les documents juridiques et financiers mis à notre disposition ;

Enfin, nous avons obtenu une lettre d'affirmation de la part de l'associé nous confirmant l'absence de survenance, jusqu'à la date de notre rapport, de faits ou d'événements susceptibles d'affecter, de manière significative, la valeur de l'apport.

2.2. APPRECIATION DE LA METHODE DE VALORISATION DE L'APPORT ET DE SA CONFORMITE A LA REGLEMENTATION COMPTABLE

L'apport en nature envisagé est effectué par une personne physique.

Les parties conviennent de retenir la valeur vénale estimée comme valeur d'apport.

2.3. REALITE DE L'APPORT

Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de la pleine propriété par Monsieur Claux des 1 319 parts sociales de la société LAB4YOU apportées.

2.4. APPRECIATION DE LA VALEUR DE L'APPORT

Pour apprécier la valeur de l'apport, nous avons mené une analyse sur la société LAB4YOU et notamment sur la méthode de valorisation retenue pour valoriser les parts sociales.

Pour cela, nous avons obtenu les éléments comptables et financiers permettant de vérifier les éléments repris au bilan de la société ainsi que dans son compte de résultat.

Nous avons également vérifié l'existence d'événements significatifs intervenus entre la date des derniers comptes annuels et celle du présent rapport.

Nous avons analysé la méthode de valorisation retenue pour la société qui consiste en un multiple de son résultat d'exploitation ajouté à la trésorerie nette.

Enfin, nous avons procédé à des contrôles dont un examen analytique afin de s'assurer de la cohérence des charges et produits de la société sur les exercices ayant servi de base à la valorisation.

3. CONCLUSION

Sur la base de nos travaux et à la date du présent rapport, nous sommes d'avis que la valeur de l'apport en nature retenue s'élevant à 3 046 890 € n'est pas surévaluée et, en conséquence, que l'actif net apporté est au moins égal au montant du capital correspondant de la société bénéficiaire de l'apport en nature.

Fait à La Madeleine, le 23 juin 2023.

Valoxy Audit



Ludovic Tiberghien
Associé

